

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090076

N/REF : 28/08/2025 16H59 C:264817 I:36546

V/Appel du Jeudi 28/08/2025 à 16H59

SELON DEVIS N° 5080102

MADAME VASSAL JOSEPHINE

**83 AVENUE JEANNE D'ARC
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : jeanne d'arc
83 avenue jeanne d'arc
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 03 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 83 ARC - LGT DE MME VASSAL - TEL*0668243341*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080102 du 28/08/2025 d'un montant de
133,47€ TTC

Donneur d'ordre : Mme J VASSAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME VASSAL
DEBOUCHAGE ELCTROMECHANIQUE DE L'EVACUATION DU BIDET
CONTROLE BON ECOULEMENT

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 03/09/2025

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 255493057 D'UN MONTANT DE 44,05 LA BANQUE POSTALE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090076

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	121,34	121,34
	TOTAL H.T.		121,34
	T.V.A. a 10,00%		12,13
	TOTAL T.T.C.En EURO		133,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN